



*Saint-Arnoult  
en Yvelines*

Département des Yvelines  
Arrondissement de Rambouillet  
Canton de Rambouillet

Envoyé en préfecture le 12/09/2025  
Reçu en préfecture le 12/09/2025  
Publié le  
ID : 078-217805373-20250826-DM\_2025\_44-AR

## COMMUNE DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

### DÉCISION DU MAIRE

n° 2025/44

**Le Maire** de la commune de SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** la délibération n° 2024/45 du 24 septembre 2024 du Conseil Municipal portant élection des membres de la commission M.A.P.A.,

**VU** le Code de la commande publique, en particulier les seuils de procédure et de publicité,

**CONSIDERANT** la consultation du 28 mai 2025 au 25 juin 2025 engagée dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée (M.A.P.A.) concernant les travaux de construction d'une maison médicale à Saint-Arnoult-en-Yvelines,

**VU** les offres remises par 56 entreprises pour :

- Lot 1 : VRD,
- Lot 2 : Fondations spéciales,
- Lot 3 : Gros œuvre - ravalement,
- Lot 4 : Étanchéité,
- Lot 5 : Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie,
- Lot 6 : Bardage aluminium,
- Lot 7 : Menuiseries intérieures plâtrerie faux plafonds,
- Lot 8 : Plomberie CVC,
- Lot 9 : Électricité,
- Lot 10 : Peinture,
- Lot 11 : Carrelage - faïence,
- Lot 12 : Sols couples,

**VU** l'avis de la commission M.A.P.A. réunie en séance le 7 juillet 2025,

**VU** la délibération n° 2021/043 en date du 25 mai 2021 du Conseil Municipal portant délégations permanentes au Maire, notamment le point n° 4 : « *de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* »,

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1**

De retenir les offres de 10 entreprises pour les travaux de construction d'une maison médicale pour les lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 et de signer les contrats correspondants pour un montant total de 971 594,17 € HT soit 1 165 913,00 € TTC décomposés comme suit :

➤ **Lot n° 1 - VRD**

Avec la société TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE demeurant 2 rue Hélène Boucher – 91460 MARCOUSSIS, pour un montant de 115 610,70 € HT soit 138 732,84 € TTC,

➤ **Lot n° 2 – Fondations spéciales**

Avec la société LMR SARL demeurant 98 rue Nationale – 78970 MEZIERES SUR SEINE, pour un montant de 62 673,11 € HT soit 75 207,73 € TTC,

➤ **Lot n° 3 – Gros œuvre - ravalement**

Avec la société 3D HOUSE demeurant 2 chemin de la Maladrerie – 95650 BOISSY L'AILLERIE, pour un montant de 256 867,46 € HT soit 308 240,95 € TTC,

➤ **Lot n° 4 – Étanchéité**

Avec la société DBS ENTREPRISE demeurant Zone artisanale – 2 allée des Aunettes – 91580 ETRECHY, pour un montant de 56 159,99 € HT soit 67 391,99 € TTC,

➤ **Lot n° 5 - Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie**

Avec la société H PROJECT demeurant 29 rue Gustave Eiffel – 91070 BONDOUFLE, pour un montant de 46 379,11 € HT soit 55 654,93 € TTC,

➤ **Lot n° 6 – Bardage aluminium**

Avec la société RPH SAS demeurant 27 rue du Camps Romain – 91490 MILLY LA FORET, pour un montant de 38 333,85 € HT soit 46 000,62 € TTC,

➤ **Lot n° 7 – Menuiseries intérieures plâtrerie faux plafonds**

Avec la société H PROJECT demeurant 29 rue Gustave Eiffel – 91070 BONDOUFLE, pour un montant de 101 320,30 € HT soit 121 584,36 € TTC,

➤ **Lot n° 8 – Plomberie CVC**

Avec la société SANITHERM CONCEPT demeurant 51 rue de Villiers – Le Hameau de Chandelles – 28210 COULOMBS, pour un montant de 154 644,88 € HT soit 185 573,86 € TTC,

➤ **Lot n° 9 – Électricité**

Avec la société EGB ÉLECTRICITÉ demeurant 79 rue de Garenne – 27540 IVRY LA BATAILLE, pour un montant de 95 000,00 € HT soit 114 000,00 € TTC,

➤ **Lot n° 10 – Peinture**

Avec la société LES PEINTURES PARISIENNES demeurant 7 rue du Moulin des Bruyères – 92400 COURBEVOIE, pour un montant de 17 785,55 € HT soit 21 342,66 € TTC,

➤ **Lot n° 11 – Carrelage - faïence**

Avec la société LES REVETEMENTS DE NORMANDIE demeurant ZAC du Long Buisson – 350 rue Nungesser et Coli – BP 1623 – 27016 EVREUX, pour un montant de 8 187,46 € HT soit 9 824,95 € TTC,

➤ **Lot n° 12 – Sols souples**

Avec la société LES REVETEMENTS DE NORMANDIE demeurant ZAC du Long Buisson – 350 rue Nungesser et Coli – BP 1623 – 27016 EVREUX, pour un montant de 18 631,76 € HT soit 22 358,11 € TTC,

*Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication*

## **ARTICLE 2**

Le marché est conclu à compter de sa notification et prend fin à la réception des travaux sans réserve,

## **ARTICLE 3**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

## **ARTICLE 4**

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance et sera publiée conformément aux dispositions prévues par l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 26/08/2025

**Le Maire**



Joëlle JEGAT

*Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication*